

Magog aura bientôt une nouvelle application numérique Les utilisateurs de **bciti+** invités à écouler leur stationnement prépayé avant la fin du mois d'octobre 2024

Magog, le 19 août 2024 – À l'automne 2024, la Ville de Magog remplacera le portail interactif **bciti+** par une nouvelle application numérique. D'ici à la fin du mois d'octobre, les utilisateurs qui ont acheté un forfait de stationnement prépayé sur **bciti+** sont invités à écouler leur solde de stationnement. Les services offerts par cette application continueront de fonctionner jusqu'à la mise en fonction de la nouvelle plateforme.

Au cours de cette période de transition entre les deux applications, il sera possible de continuer à payer un espace de stationnement qui fonctionne avec un horodateur en ligne en utilisant **bciti+**. Il est toutefois important que les utilisateurs qui se sont procuré du stationnement prépayé consomment en totalité leur forfait d'ici à la fin du mois d'octobre 2024. Les personnes qui ne seront pas en mesure d'écouler leur solde pourront entamer une demande de remboursement uniquement à la fin de la période ciblée. Tous les détails seront communiqués auprès des usagers en octobre.

Le nouveau **Portail citoyen Magog** sera disponible à la fin de l'automne 2024. Lors de son déploiement, il permettra aux abonnés de recevoir des alertes et des notifications (SMS, courriels et appels vocaux) et de payer les espaces de stationnement. Lorsque toutes les phases du projet seront complétées, il offrira encore plus de services numériques que ceux offerts depuis 2019 sur l'application actuelle.

Plus de détails sur le **Portail citoyen Magog** seront communiqués au cours des prochains mois.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

